



Remise sur un produit exposition

Par **moune**, le **28/01/2009** à **20:04**

J'ai acheté une poussette c'était un modèle d'exposition es-que j'aurai pu demandé une remise? Elle était en solde ? es-ce qu'il n'est pas trop tard de la demandée ? les sept jours de rétractation ne sont pas dépassés. Sachant aussi que c'est un achat à crédit en quatre fois sans frais.

MERCI DE VOTRE REPONSE